

## LA COCCIDIOSE DE LA CHEVRETTE

**La coccidiose est une parasitose «obligée» de la chevrette entre 1 et 5 mois d'âge. Son diagnostic s'appuie sur des considérations cliniques, zootechniques et parasitologiques tandis que son contrôle doit être adapté à chaque condition d'élevage.**

La coccidiose des caprins est une affection parasitaire provoquée par la présence de protozoaires microscopiques en grande quantité au niveau de l'intestin du jeune animal. Une douzaine d'espèces de coccidies existent chez les caprins mais toutes n'ont pas le même pouvoir pathogène. Ces coccidies sont spécifiques des chèvres et les contaminations à partir d'autres ruminants, bovins ou ovins, sont donc impossibles.

### **Une contamination précoce et inévitable**

La contamination des chevreaux s'effectue dès les premières heures de la vie par ingestion d'éléments parasitaires présents dans le milieu. Cette contamination précoce est inévitable car l'ensemble des animaux, jeunes ou adultes, excrète des parasites. De plus, les coccidies sont très résistantes dans le milieu extérieur (plusieurs mois, voire plusieurs années). L'infestation *in utero* ou par voie colostrale ne semble pas exister. Les chevreaux commencent à excréter à leur tour des parasites à l'âge de 3 à 4 semaines puis présentent des infestations en général élevées entre 1 mois et demi et 5 mois. A partir de 5 à 6 mois, le parasitisme par les coccidies diminue et devient très faible, sans être nul, chez les animaux adultes. Cette diminution est le résultat d'un état de résistance développé par l'animal. L'importance de l'infestation d'un animal provient, soit d'une contamination massive à partir de parasites présents dans le milieu extérieur (litière, pâturage, aliments, eau de boisson), soit d'une multiplication dans l'intestin des coccidies lors de stress important des animaux (sevrage, variations climatiques, allotement, ...). Ces deux possibilités expliquent les circonstances d'apparition de la coccidiose clinique chez le jeune caprin.

### **Plusieurs formes cliniques**

Avant 3 à 4 semaines la coccidiose-maladie n'existe pas. Plusieurs formes cliniques allant de la mortalité brutale sans symptôme (forme suraiguë) à un simple ralentissement de la croissance des animaux (forme subaiguë) sont possibles. Cependant, la présence de diarrhée abondante, d'une chute de l'appétit et d'un amaigrissement important constituent les signes les plus fréquents bien que non spécifiques de coccidiose. Ces symptômes s'observent chez des animaux d'un âge compris entre 1 et 5 mois et font le plus souvent suite à une modification dans les conditions d'élevage : sevrage, état hygiénique de la litière, allotement, changements climatiques brusques, pathologie respiratoire, ...

L'incidence du parasitisme chez les animaux adultes est nul sur le plan clinique et hypothétique sur la production laitière.

### **Un diagnostic délicat**

Au niveau de l'élevage, la coccidiose est suspectée lors de diarrhée ou de mauvais état général des animaux principalement lors des périodes de stress vues précédemment. Elle est confirmée par les examens coproscopiques quantitatifs effectués au laboratoire qui révèlent alors de nombreux ookystes (plus de 100 000 par gramme de fèces) avec un fort pourcentage de l'espèce la plus pathogène (*Eimeria ninakohlyakimovae*). Une diarrhée peut avoir d'autres origines que les coccidies (bactérienne, alimentaire, ...) et certains animaux peuvent excréter de nombreux parasites sans pour autant être malades. L'examen coproscopique est ainsi un indicateur du niveau d'infection mais ne justifie pas à lui seul un traitement anticoccidien du lot de chevrettes.

### **Un contrôle à définir pour chaque situation**

Comme pour toute maladie parasitaire, le contrôle de la coccidiose doit viser en premier lieu à empêcher l'apparition de signes cliniques chez les animaux. Le second objectif, tout aussi

important, est de réduire l'infestation coccidienne lors des périodes à risque afin d'assurer une croissance optimale des chevrettes. Si la contamination des jeunes est inévitable, celle-ci peut être cependant réduite par une bonne hygiène de l'élevage : paillage et enlèvement régulier des litières pour maintenir un milieu le plus sec et le plus propre possible ; éviter les souillures du foin, des concentrés et de l'eau de boisson par les matières fécales ; ne pas surcharger les lots, ... Les stress doivent être limités : qualité du bâtiment, de l'alimentation et de l'état sanitaire des animaux. La coccidiose est une maladie d'élevage et toute erreur de conduite peut se traduire par l'apparition d'une coccidiose clinique. Si l'usage systématique des anticoccidiens n'est en aucun cas une obligation, il apparaît en pratique qu'un traitement minimal est le plus souvent nécessaire lors des périodes à risque. Sauf cas particulier, aucun traitement n'est nécessaire avant le sevrage. Certains travaux récents montrent même que l'administration d'anticoccidien avant l'âge de 3 à 4 semaines pourrait retarder le développement immunitaire des animaux et exposer ceux-ci à des infestations sévères par la suite. Le premier traitement systématique doit se faire lors du sevrage, principale période de stress des chevrettes. Un second traitement peut, le cas échéant, être effectué environ un mois après afin d'assurer une meilleure croissance des animaux. Par ailleurs certaines modalités d'élevage des chevrettes entraînant des transports d'animaux, des allotements, une mise à l'herbe sont autant de stress capables d'induire une élévation de l'infection par les coccidies. Les anticoccidiens autorisés chez les caprins sont des sulfamides et s'utilisent de manière ponctuelle pendant 3 à 5 jours. D'autres produits, sur prescription du vétérinaire, s'administrent en une prise (toltrazuril) ou de manière continue dans l'alimentation (clopidol-méthylbenzoate, décoquinate, lasalocid) dans l'alimentation.

*C. CHARTIER*

L'égide n° 2, 1996